

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

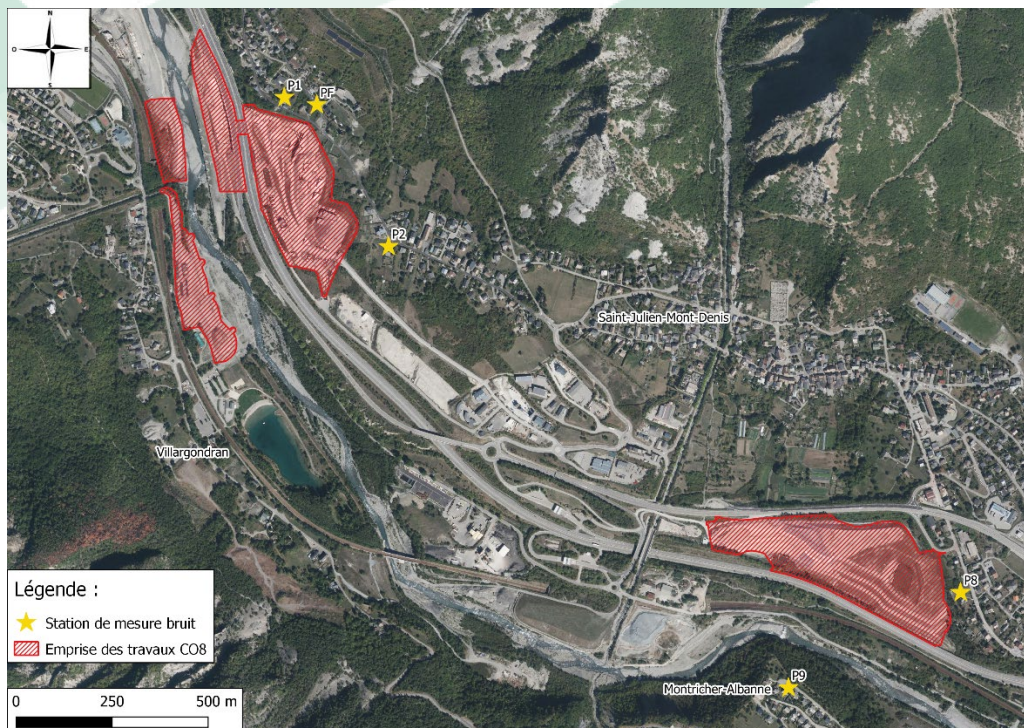
Site de Villard-Clément : Exploitation de la centrale à béton, marinage des matériaux excavés, montage du futur local émulsion.

Site de Sous-Villard-Clément : équipement, réglage et essai du concasseur, fin de montage du convoyeur au-dessus de l'Arc et essai.

En souterrain : Travaux de creusement sur les 2 tubes, soit à fin mars environ 1050 mètres réalisés, ainsi que les 3 premiers rameaux.

Site de Plan d'Arc : le site n'est plus exploité, les matériaux excavés sont évacués vers des carrières. Ils sont stockés provisoirement sur Plan des Epines par le convoyeur.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



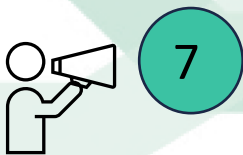
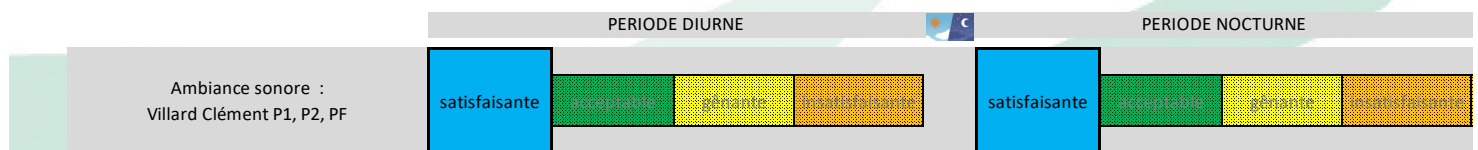
Nota : une station de mesure a été déplacée : nouveau point de suivi PF en décembre 2023.

#1^{er} trimestre 2024

APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Les données recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores satisfaisantes autour de la plateforme de Villard Clément/ sous Villard Clément. Les niveaux sonores restent conformes, notamment pour les périodes où des signalements sont déclarés.

Bien que les activités d'apport de matériaux se sont arrêtées sur Plan d'Arc, le processus de suivi acoustique a été poursuivi : aucun dépassement et aucun signalement sur le secteur.



7 signalements liés à l'acoustique sur l'ensemble du territoire.

PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour chacun des cinq dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des activités de voisinage, ou des conditions de vent défavorables.

A noter qu'un dysfonctionnement sur le capteur du point 2 ne permet pas d'obtenir les données pour le mois de mars.

#1^{er} trimestre 2024



Période diurne (07h00-22h00)

point	Janvier		Février		Mars		1er Trimestre 2024
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
P1	0	0	0	0	0	3	100%
P2	0	0	0	4	X	X	100%
PF	0	0	0	0	0	1	100%
P8	NC	0	NC	1	NC	6	100%
P9	NC	3	NC	1	NC	4	100%



Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Janvier		Février		Mars		1er Trimestre 2024
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	% de nuits sans dépassement lié au chantier
P1	0	0	0	0	0	4	100%
P2	0	14	0	16	X	X	100%
PF	0	5	0	1	0	17	100%
P8	NC	1	NC	2	NC	25	100%
P9	NC	0	NC	2	NC	9	100%

NC : Pas d'activité sur Plan d'Arc. X : absence de données, dysfonctionnement capteur.

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Absence de dépassement lié au chantier.

#1^{er} trimestre 2024

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 1^{er} trimestre, 7 signalements (dont 5 sur 2 mêmes évènements en février) liés au fonctionnement de la centrale à béton ont été répertoriés (lors de phases de test opérées après amélioration apportée sur la centrale). Aucun signalement en mars.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
29/01/2024	Non déterminée	Le maire de Villargondran remonte à TELT les bruits de la Centrale à béton qui affectent 2 riverains mécontents.	Villargondran	Centrale à béton	Sujet identifié au printemps 2023 en cours d'étude et d'analyse sur le dernier trimestre 2023. Les niveaux sonores mesurés ne montrent pas de dépassement de seuils réglementaires sur Villargondran.
12/02/2024	Nocturne	Réveil à 23 h par le "tactac" régulier des godets qui montent sur la crémaillère de la centrale à béton (vibrations silos non entendus).	Villard Clément (riverain A)	Centrale à béton	Sujet identifié au printemps 2023 en cours d'étude et d'analyse sur le dernier trimestre 2023. Réalisation d'une campagne acoustique au moment du signalement lors d'une phase de test.
12/02/2024	Nocturne	Réveil vers 22h50 - Bruit de vibrations de la CAB (moins fort qu'avant septembre 2023) mais très présents. De plus la chargeuse qui claqué le godet et racle la dalle sont gênants.	Villard Clément (riverain B)	Centrale à béton	L'entreprise indique que les vibrations des trémies n'ont pas pu être entendues car les vibreurs n'ont pas fonctionné suite à un incident technique.
13/02/2024	Nocturne	Réveil vers 22H45 - Bruit des godets très présent, qui raisonnerait à l'intérieur de la maison du plaignant. Vibrations entendues de la CAB comme avant le mois de septembre 2023 (avant arrêt de l'ensilage la nuit).	Villard Clément (riverain A)	Centrale à béton	Remise en route de l'ensilage nocturne pour la réalisation d'une campagne de mesure acoustique lors d'une phase de test sur la centrale suite au plan d'actions de l'entreprise.
13/02/2024	Nocturne	Arrêt de la centrale à béton vers 22H55 - Bruit des godets plus forts, au final le plaignant ne fait pas la différence entre le volume sonore avant et après le plan d'actions mis en œuvre par l'entreprise.	Villard Clément (riverain B)	Centrale à béton	Remise en route de l'ensilage nocturne pour la réalisation d'une campagne de mesure acoustique lors d'une phase de test sur la centrale suite au plan d'actions de l'entreprise.
14/02/2024	Fin de nuit	La chargeuse a débuté ce matin à 6H30 en raclant très fort le sol et en faisant claquer son godet.	Villard Clément (riverain B)	Centrale à béton	Les niveaux sonores mesurées sont conformes sur la période.
26/02/2024	Diurne	Bruit d'un chargeur travaillant sur la plateforme haute du chantier, en soirée.	Villard Clément (riverain B)	Recharge du stock de drainants en fond de fouille tympan avant 20h	Activité d'approvisionnement en « drainants » pour la contre-voûte du tunnel avec un chargeur qui remplissait un dumper en rotation. Cette activité s'est arrêtée à 20h20. Cette activité, comme les approvisionnements pour les besoins en tunnel, n'est pas interdite au CCA au-delà de 20h. Mais le groupement arrive habituellement à la terminer avant 20h.

#1^{er} trimestre 2024

Plan d'action : L'interdiction de l'ensilage sur la période nocturne à partir du 14 septembre 2023 a permis de réduire très fortement les signalements liés à la centrale à béton en fin d'année 2023. Les signalements sont réapparus en février lors des campagnes de mesures acoustiques réalisées dans le cadre du plan d'actions de l'entreprise, pour tester la mise en place d'améliorations pour réduire les nuisances sonores liées à la centrale. Les actions d'amélioration mises en œuvre sont les suivantes :

- capotage autour des vibreurs et caoutchouc en revêtement des parois de trémie ;
- silentbloks sur les butées fin de course du godet de la chargeuse de la centrale à béton.

L'interdiction de l'ensilage après 22h00 est maintenue pour le moment.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98